



Le PARIC « Projet d'Appui à la Résilience et à l'inclusion des Communauté dans le Soum et dans le cercle de Douentza » est un programme mis en œuvre dans la région de Mopti au Mali et dans la Province de Soum au Burkina Faso par un consortium de 5 ONG depuis septembre 2020 pour une durée de 48 mois. L'International Rescue Committee (IRC) qui assure le lead du consortium sur les deux pays d'intervention mais intervient uniquement au Mali, en partenariat avec Delta Survie. Solidarités International (SI) assure quant à elle le lead au Burkina Faso en partenariat avec l'Association pour l'Unité de la Jeunesse et le Développement en Afrique (UNIJED) et l'Association pour la Gestion de l'Environnement et le Développement (AGED). Pour l'atteinte des objectifs du programme, les activités à réaliser ont été déclinées sous cinq (05) volets à savoir : les volets 1 et 3 « la protection sociale à travers les transferts des filets sociaux » et « la préservation, le renforcement et la diversification des moyens d'existence » assurés par SI ; le volet 2 « la santé-nutrition » prise en charge par AGED ; les volets 4 et 5 « la gouvernance locale » et « la cohésion sociale » assurés par UNIJED.

« La protection sociale à travers les transferts des filets sociaux » et « La préservation, le renforcement et la diversification des moyens d'existence »

A travers les volets protection sociale et le renforcement des moyens d'existence, le PARIC dans la province du SOUM entend porter soutien à 1078 ménages vulnérables pour l'accès aux biens et aux services alimentaires et non-alimentaires de base grâce aux transferts des filets sociaux. L'esprit de l'activité est de contribuer à l'amélioration des conditions de vie des ménages par un transfert de cash non conditionnel.

L'intervention a aussi pour objectif de permettre aux ménages vulnérables et aux jeunes de préserver leurs actifs productifs et d'épargner par la mise en place des activités génératrices de revenus (AGRs) et des Associations Villageoises d'Epargne et de Crédits (AVEC).

« La santé-nutrition »

Le volet santé nutrition du PARIC est composé de trois (03) activités principales dont :

L'appui à la PCIMA (Prise en Charge Intégrée de la Malnutrition) dans les centres de santé qui consiste à renforcer les capacités des agents de santé sur le protocole national PCIMA, apporter un appui en équipement, appuyer le fonctionnement, réhabiliter les hangars et organiser des supervisions dans les centres de santé.

La prévention de la malnutrition dans les communautés en assurant le dépistage de la malnutrition dans les communautés à travers l'approche PB (Périmètre Brachial) famille, soutenant l'ANJE (Alimentation du Nourrisson et du Jeune Enfant) à travers les GASPA (Groupe d'Animation et de soutien des pratique ANJE) et l'approche counseling ANJE, assurant les suivis des relais communautaires et le dépistage de la malnutrition dans les communautés, en appuyant les campagnes nationales de dépistage et en réhabilitant les espaces d'allaitement dans les sites PDIs (Population Déplacées Internes).

Le renforcement des capacités des organes de gestions des centres qui vise à mettre en place l'approche CMAM Surge (Prise en charge de la malnutrition aiguë en situation d'urgence) dans

les centres de santé, appuyer les COGES (Comité de Gestion des formation sanitaire) à travers des renforcements de capacités, mener des suivis et des encadrements.

« La gouvernance locale » et « la cohésion sociale »

Dans le cadre du PARIC, le programme a pour mandat de dérouler des activités de renforcement de la gouvernance et de la cohésion sociale. Pour se faire, sont menées des activités de gouvernance telles que :

- L'amélioration des relations entre les citoyens et les autorités locales à travers la diffusion des informations sur les droits et devoirs des citoyens ;
- L'appui à l'amélioration de la redevabilité des autorités locales en soutenant la tenue de cadres de concertation et de dialogue ;
- Le renforcement de capacités des autorités locales et des agents des services déconcentrés sur la bonne gouvernance et les droits humains.

Parallèlement, sont déroulées des activités communautaires tels que la prévention et la gestion des conflits pour le renforcement du vivre ensemble et de la cohabitation pacifique. En ce sens, le PARIC a appuyé à l'élaboration de plans communautaires de cohésion sociale ainsi que la mise en œuvre des activités inscrites dans ledit plan. Par ailleurs, des séances de sensibilisations sont organisées chaque semaine à travers les ambassadeurs de la paix au profit des communautés.